



## Fiche G24TER

## GESTION - COMPTABILITÉ

## SERVICE A LA PERSONNE : DE L'ASSOCIATION A LA SCOP, UNE OPPORTUNITÉ ? ENJEUX EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE, RH ET FISCALITÉ

### Objectifs

- ◆ Comprendre les problématiques liées au choix du modèle associatif pour la gestion d'une association de SAP, notamment au regard de l'évolution de la réglementation fiscale
- ◆ Comprendre les valeurs et principes de fonctionnement d'une SCOP
- ◆ Maîtriser les impacts induits par un changement de statut juridique en matière de gouvernance, RH et fiscalité

### Programme

#### Analyse du contexte et de l'évolution du marché du SAP : des entreprises de plus en plus présentes

- ◆ De l'utilité sociale à la création d'un véritable marché : la fiscalité comme catalyseur
- ◆ Le statut fiscal spécifique aux associations du secteur est-il en danger ?
- ◆ La création des nouvelles structures SAP portée majoritairement par les entreprises

#### Identification des problématiques courantes en matière de gouvernance au sein des associations SAP

- ◆ Rappel des principes de la gouvernance associative et de la gestion désintéressée
- ◆ Quelles problématiques de gouvernance dans une association ?
- ◆ La transformation en SCOP : une réponse à ces problématiques

#### Maîtrise des spécificités fiscales des associations de SAP

- ◆ Principes de la lucrativité : rappel du droit commun
- ◆ Exonération spécifique aux associations les préservant de la règle des 4P...jusqu'en 2019
- ◆ Nouvelle réglementation fiscale complexifiant davantage la gestion des associations de SAP
- ◆ La fiscalité est-elle encore un frein à la transformation en SCOP ?

#### Définition des valeurs et principes de fonctionnement d'une SCOP

- ◆ L'ESS : une valeur commune avec les associations
- ◆ Gouvernance et principes de fonctionnement
- ◆ Régime fiscal

#### Analyse des impacts liés la transformation d'une association SAP vers une SCOP

- ◆ Transformation sans changement de la personnalité morale
- ◆ Changement de convention collective : impacts juridiques et RH
- ◆ Impacts économiques et financiers du changement de régime fiscal
- ◆ Focus sur les associations bénéficiant d'un patrimoine immobilier

Date (s) : 11 février 2021

Lieu : URIOPSS IDF

Durée : 1 jour (7 heures)

Tarif adhérents : 310 €

#### Public, prérequis et modalités d'accès à la formation :

- ◆ Direction, responsables secteur
- ◆ Aucun prérequis
- ◆ Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap
- ◆ La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants

#### Méthodes pédagogiques :

- ◆ Exposé
- ◆ Documentation écrite remise aux participants
- ◆ Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas

#### Intervenant :

**Cédric LAVEDRINE** : Expert comptable et commissaire aux comptes, membre de la commission association du l'Ordre des Experts Comptables d'Ile-de-France

#### Évaluation et attestation :

- ◆ Évaluation de la satisfaction de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation
- ◆ Délivrance d'une attestation de fin de formation

*Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.*